
Voici le compte rendu de l'audio de ce jour :

153 agents sont présents pour 129 téléT.

Une augmentation du présentiel un peu trop importante; le Directeur va se pencher sur le sujet car cela ne semble pas très équitable. Certains collègues reviennent en nombre en empêchant ainsi d'autres services de pouvoir redémarrer dans de bonnes conditions, empêchant donc autant d'autres services de pouvoir redémarrer.

Il considère avoir été mis devant le fait accompli (pas content du tout) par certains chefs de service, qui ont du mal à piloter la reprise; les pendules vont être remises à l'heure dans la semaine.

La situation sanitaire est plutôt satisfaisante (aucun cas à signaler).

La direction est concentrée sur la reprise d'activité et se concerte avec les chefs de service pour redémarrer dans de bonnes conditions.

Le CHS sera réuni vendredi qui actera le PRA; il fera l'objet d'une note de service à destination des CDS qui précisera les missions prioritaires pour les 3 prochaines semaines, accompagnée du plan de prévention décidé par la direction.

Quelques infos sur la mission CF:

Une note devrait arriver prochainement à destination des acteurs de la mission qui adaptera celle-ci; il y aura 2 calendriers, un qui intégrera les nouvelles lois sur les suspensions des délais, d'abord, puis un autre pour les rescrits ensuite.

En fait, cela précisera le "discernement" dont devra faire preuve la sphère CF vis-à-vis des entreprises.

Sur les nouveaux contrôles et leur programmation, cela sera regardé de très près pour être bien d'accord sur les choix des entreprises à engager (notamment les critères). Le but est d'éviter de tirer sur les ambulances...

Le plus difficile ici c'est bien de rester maître du CF; c'est un sujet éminemment politique et il ne faut pas abandonner en rase campagne sous prétexte de CoVID. Le Directeur n'envisage pas de vérifier les restaurants dès septembre...

Infos diverses:

Sur les cas de force majeure en cas de RPP, des arbitrages sont attendus pour la mi-août. Le paiement de proximité devrait bientôt reprendre.

Concernant le retour sur le terrain, pour le moment, c'est un peu chaud; on va patienter, et documenter les conditions de sortie histoire de ne pas faire n'importe quoi. En tout cas, il ne s'agit pas de reprendre immédiatement le contact avec la population, il y aurait des risques importants. Thierry a fait remarquer que début juin pourrait être regardé comme une période de reprise prudente, et opérer en tout cas "sans contact".

Pour la restauration collective, c'est très compliqué entre distanciation physique et modalités de ré-ouverture.

Il ne s'agirait pas qu'au motif du paiement des indemnités de repas qui commencent à coûter, les gestionnaires de resto administratifs se précipitent pour ré-ouvrir, quitte à tordre un peu les règles de distanciation. A Chartres c'est la DDT qui a la main sur les locaux, à Dreux la gendarmerie. Ce sont eux qui décideront !

Sur la question des jours de congés et RTT, on travaille dessus, notamment sur la notion de reprise "dans des conditions normales", et la définition du "télétravailleur". C'est important car certains veulent vite reprendre pour éviter de continuer d'en perdre.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [COVID-19](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
